



Coupe de la ville de Petit-Bourg 12ème édition Dimanche 15 novembre 2020



Le Club d'Escrime de Petit-Bourg a le plaisir de vous inviter à la compétition qui se tiendra au Palais des Sports Laura FLESSEL.

CATEGORIES ET ARMES

► Fleuret D & H : M11 / M13

► Epée D & H : M13

HORAIRES			
CATEGORIE & ARMES	APPEL	SCRATCH	DEBUT
Fleuret D & H : M11 Epée D & H : M13	7h30	7h45	8h00
Fleuret D & H : M13	10h30	10h45	11h00
Remise des prix : 13h00			

❖ SUR CLASSEMENT

Le simple sur classement est autorisé.

❖ INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront parvenir **en ligne au plus tard le vendredi 13 novembre 2020 (23h59-GPE)**:

<http://www.escrime-ffe.fr/FFE>

A partir de 4 compétiteurs inscrits, un arbitre est obligatoirement demandé par club.

❖ ENGAGEMENT

Le montant des droits d'engagement est fixé à 10 € par tireur et par arme.

❖ LICENCE

- Ne seront acceptés que les tireurs en possession d'une licence 2020/2021.

❖ FORMULE

- 1 tour de poule sans élimination.
- Tableau avec élimination directe sans tirage de la 3^{ème} place.

DIRECTOIRE TECHNIQUE : Il sera formé sur place et tranchera sans appel le cas litigieux.

❖ REGLEMENT

Mis en vigueur par la FFE.

❖ RECOMPENSES

NB : Il est demandé aux différents médaillés du podium de porter leur survêtement de club, pas de short, pas de sandales/tongs

Les tireurs seront récompensés par des coupes, médailles ou lots.

MESURES SANITAIRES du protocole COVID FFE

La compétition se déroulera à huit-clos avec le port du masque obligatoire.

- ✓ Les arbitres arriveront dans la mesure du possible avec leur matériel (crayon, poids, pige, chrono)
- ✓ Désinfection régulière des mains et du matériel
- ✓ Les couloirs de circulation seront balisés
- ✓ Les douches ne seront pas accessibles et l'accès au vestiaire restreint
- ✓ La distanciation de rigueur devra être respectée.